

**LETTRE D'INFORMATION**  
**N°51**

**Iñaki ECHANIZ**

**DÉCEMBRE 2025 · JANVIER 2026**



1 2 3 4  
5 6 7  
8 9 10

Je vous présente mes voeux les plus sincères pour cette année 2026. Une année de plus à vos côtés, à vous représenter et soutenir notre territoire.

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir. » Jean Jaurès

+ Tarbes de la circonscription :  
1) Jonquièr - Vallée des Aldudes  
2) Confluence des Gaves - Piémont Oloronais  
3) Ossau-Iraty - Du Pays-Basque au Béarn  
4) Ligne de bretes - Centre départemental de l'élevage ovin, Ondarp  
5) Temple de Nautarives - Hautes-Pyrénées  
7) Fronton - Ampeau-Succos  
8) Costume ossalois - Louvie-Soubiron  
9) Sonnaille - Junie de Roncal en Vallée de Barétous  
10) Vache béarnaise - Asasp-Aros  
11) Béret, basque ou béarnais T - Oloron Sainte-Marie

### MA PROPOSITION DE LOI POUR PERÉNNISER ET AMÉLIORER L'ENCADREMENT DES LOYERS A ÉTÉ ADOPTÉE

Ma proposition de loi visant à retrouver la confiance et l'équilibre dans les rapports locatifs a été adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale le 11 décembre. Ce texte permettra de pérenniser le dispositif d'encadrement des loyers qui vise à limiter la hausse des prix. Il entend aussi faciliter sa mise en place par les communes ou la tension sur le marché locatif est forte.

Alors que cette mesure est aujourd'hui une simple expérimentation qui doit prendre fin en novembre 2026, il devenait urgent d'engager une procédure législative pour statuer sur son devenir.

Ce texte entend également préciser le cadre de l'encadrement des loyers pour sécuriser à la fois bailleurs et locataires. Il entend notamment lutter contre les pratiques illégales qui nuisent au respect du dispositif (coliving très onéreux, compléments de loyer abusifs, congés locatifs de représailles...).

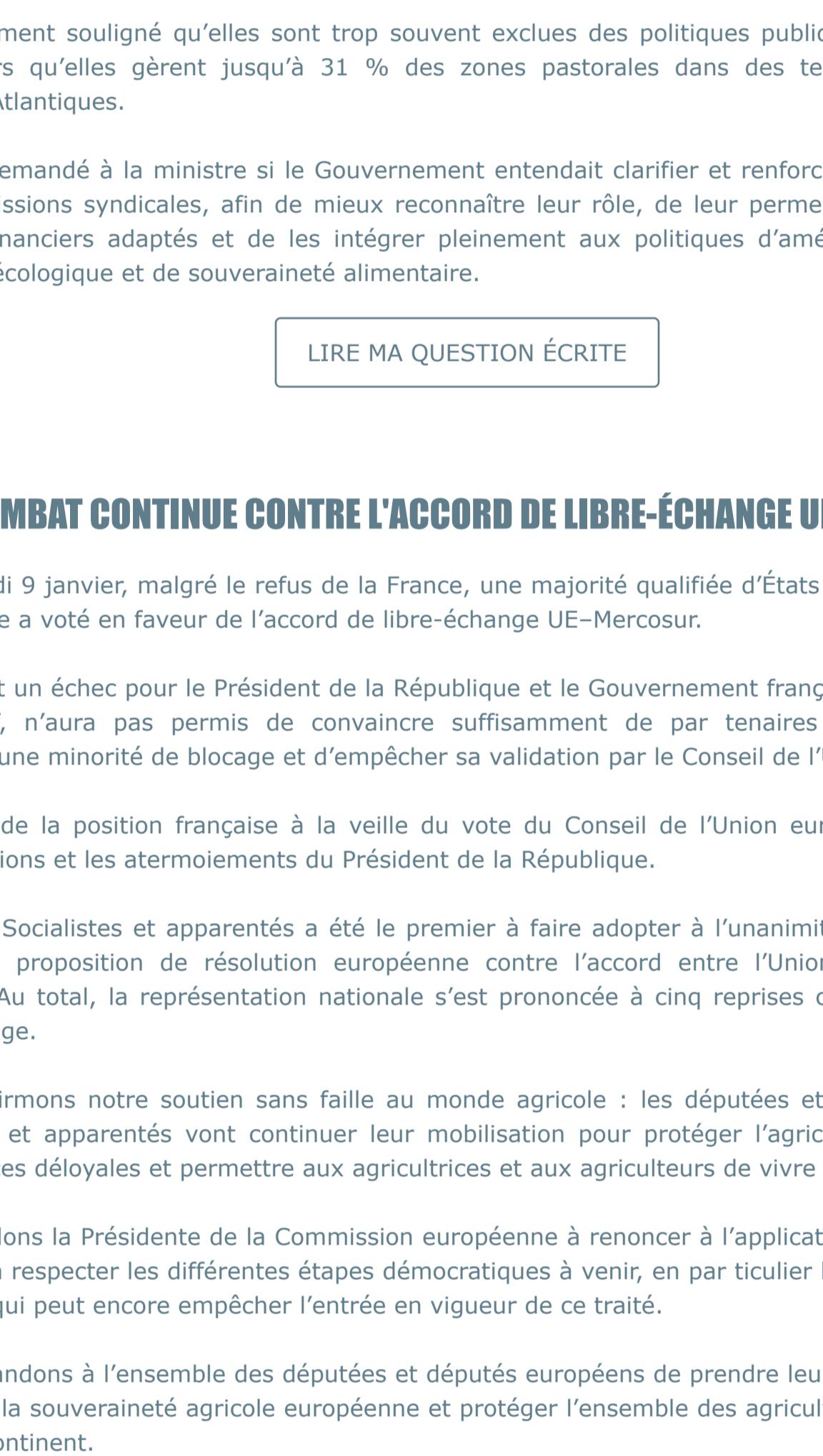
Il propose par exemple, la suppression du délai restrictif de trois mois, après la signature d'un bail, pour contester un complément de loyer abusif. Un délai trop court pour permettre au locataire d'agir.

Il prévoit également qu'une preuve de la justification du congé locatif (pour vente ou reprise du bien) soit apportée à l'ancien locataire au plus tard six mois après la fin de son bail. Une simple formalité pour les bailleurs honnêtes, mais une mesure de contrôle pour déceler les faux congés.

Ce travail est issu d'une mission parlementaire transpartisane de quatre mois et d'une trentaine d'auditions d'acteurs divers.

Je suis heureux d'avoir pu recueillir le soutien de l'association des maires de France, France urbaine et Intercommunalités de France ainsi que les principales associations pour le logement.

Plus largement, cette mesure est plébiscitée par les Français qui y sont favorables à 87% et à 85% pour les propriétaires. Il s'agit d'un texte efficace, équilibré, qui fait confiance à nos élus locaux, donne le pouvoir à nos territoires et permet de préserver le pouvoir d'achat de millions de locataires tout en sécurisant les propriétaires.



Durant cette journée de nische parlementaire, nous avons obtenu 5 autres victoires ! L'ensemble des six propositions de loi que nous avons eu le temps d'examiner ont été adoptées !

- **Protection sociale complémentaire obligatoire pour les agents de la fonction publique territoriale** : ce texte élaboré par Stéphane Delautréa, déjà adopté au Sénat, transposé dans la loi un accord collectif de 2023 pour généraliser la prévoyance des agents territoriaux, dont moins de la moitié sont actuellement couverts.

- **Droit à un avocat pour chaque enfant placé** : portée par Ayda Hadizadeh dans la continuité des travaux de Cécile Untermaier, cette proposition garantit que tout enfant faisant l'objet d'un placement éducatif puisse être assisté d'un avocat, renforçant ainsi la protection de l'enfance et la défense de leurs droits.

- **Protection des mineurs isolés sans abri** : le texte porté par Emmanuel Grégoire vise à lutter contre le sans-abrisme des mineurs et à instaurer une présomption de minorité pour les jeunes en errance, une réponse urgente face à la réalité de 2 500 enfants à la rue recensés par l'UNICEF.

- **Renouvellement automatique des titres de séjour de longue durée** : adopté contre l'avis du gouvernement, ce texte rapporté par Colette Capdevielle met fin à des délais d'instruction injustes pour les étrangers en situation régulière, dont plus de 99 % des demandes sont acceptées.

- **Plafonnement des prix des billets d'avion pour les résidents ultramarins** : une mesure essentiellement défendue par Philippe Nallet pour lutter contre la vie chère en Outre-mer et préserver le lien social dans ces territoires.



### DERMATOSE NODULAIRE : COMME POUR LA GRIPPE AVIAIRE ET LA TUBERCULOSE BOVINE, SORTONS DES DÉCISIONS VERTICALES ET DE LA CONFRONTATION PAR LE DIALOGUE

Notre pays est de nouveau frappé par une crise sanitaire agricole. Ces dernières années, notre département des Pyrénées-Atlantiques a déjà été confronté à des crises importantes sur l'élevage, la MHE, la FCO, la grippe aviaire et la tuberculose bovine.

Pour la grippe aviaire et la tuberculose, face à des protocoles drastiques, les éleveurs et les syndicats agricoles, ELB plus particulièrement, ont été force de proposition pour mettre sur pieds des alternatives. Avec d'autres élus, nous avons relayé les revendications à l'assemblée et auprès du ministère de l'Agriculture.

Nous avons collectivement réussi à obtenir des expérimentations locales dont les résultats ont fait preuve. Pourtant, beaucoup nous disaient que cela était impossible.

Aujourd'hui, ces expérimentations ont permis de faire évoluer les protocoles nationaux. La ministre Annie Genevard a signé il y a quelques semaines un arrêté permettant d'assouplir les règles et ainsi limiter l'abattage total et systématique pour la tuberculose.

Pourquoi ce qui a été possible sur d'autres crises sanitaires ne peut pas l'être aujourd'hui ? Il est légitime de se poser la question. L'abattage total doit-il être la norme ? Il est légitime de se poser la question.

Le ministère de l'Agriculture doit prendre en compte la détresse des éleveurs face à des décisions drastiques qui viennent fragiliser des années de travail.

Sur la DNC, les éleveurs sont aujourd'hui pas dans une logique de « tout ou rien », ils sont de nouveau force de proposition, comme sur le sujet de l'accès à la vaccination. L'état doit donc écouter, concerter et expérimenter.

Il apparaît aussi plus que jamais nécessaire d'accroître la recherche et faciliter la vaccination pour anticiper les crises qui risquent de se démultiplier.

Il faut aussi mieux accompagner et indemniser les éleveurs. C'est le sens de l'amendement que nous avons fait adopter il y a quelques jours dans le cadre du débat budgétaire.

Après une visioconférence avec Annie Genevard et les parlementaires des Pyrénées, j'ai interrogé, mercredi 17 décembre, la directrice de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL).

J'ai rappelé les propositions faites par les territoires depuis plusieurs semaines. En particulier celles du Coram début novembre (Collectif des Régions Locales de Massif) sur l'élargissement de la zone réglementée, afin de mettre en place une véritable zone tampon avec vaccination sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne. Mesure enfin prise ces dernières heures.

Ce fut également l'occasion d'insister sur le niveau d'indemnisation et la nécessaire récapitalisation des sommes perçues par les éleveurs impactés sans conditions restrictives notamment la recapitalisation.

Enfin, et surtout, j'ai de nouveau pris exemple sur les crises de la grippe aviaire et de la tuberculose bovine, où le dialogue issu de notre territoire a permis l'évolution des protocoles d'abattage et de retrouver des relations sereines entre les éleveurs et l'état.

Cet espace de dialogue est enfin mis en place sur la DNC.

**ÉCOUTER MON INTERVENTION**

**LIRE MA QUESTION ÉCRITE**

### J'INTERROGE LA MINISTRE DE L'AGRICULTURE SUR LES COMMISSIONS SYNDICALES ET LEUR RÔLE ESSENTIEL POUR LE PASTORALISME

J'ai interrogé le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire à la fois à travers une question écrite et lors de son audition à l'Assemblée nationale le 9 décembre, sur la nécessité de reconnaître des commissions syndicales dans leur rôle essentiel pour l'activité pastorale.

À cette occasion, j'ai rappelé les conclusions du **rappor d'information adopté par l'Assemblée nationale le 9 avril 2025 sur le pastoralisme**, qui met en lumière l'importance de ces **structures anciennes et efficaces dans la gestion des zones pastorales**, alors même qu'elles souffrent d'un manque de reconnaissance juridique et institutionnelle.

J'ai notamment souligné qu'elles sont trop souvent exclues des politiques publiques et de certaines aides, alors qu'elles gèrent jusqu'à 31 % des zones pastorales dans des territoires comme les Pyrénées-Atlantiques.

J'ai ainsi demandé à la ministre si le Gouvernement entendait clarifier et renforcer le cadre juridique des commissions syndicales, afin de mieux reconnaître leur rôle, de leur permettre d'accéder à des soutiens financiers adaptés et de les intégrer pleinement aux politiques d'aménagement rural, de transition écologique et de souveraineté alimentaire.

**LIRE MA QUESTION ÉCRITE**

### LE COMBAT CONTINUE CONTRE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE UE-MERCOSUR

Ce vendredi 9 janvier, malgré le refus de la France, une majorité qualifiée d'Etats membres de l'Union européenne a voté en faveur de l'accord de libre-échange UE-Mercosur.

Ce vote est un échec pour le Président de la République et le Gouvernement français. Leur réveil, bien trop tardif, n'a pas permis de convaincre suffisamment de parlementaires européens afin de constituer une minorité de blocage et d'empêcher sa validation par le Conseil de l'Union européenne.

L'annonce de la position française à la veille du vote du Conseil de l'Union européenne illustre les tergiversations et les atermoiements du Président de la République.

Le groupe Socialiste et appartenants a été le premier à faire adopter à l'unanimité contre l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur. Au total, la représentation nationale s'est prononcée à cinq reprises contre cet accord commercial.

Nous réaffirmons notre soutien sans faille au monde agricole : les députées et députés du groupe Socialiste et appartenants vont continuer leur mobilisation pour protéger l'agriculture française de concurrences déloyales et permettre aux agricultrices et aux agriculteurs de vivre de leur travail.

Nous appelons la Présidente de la Commission européenne à renoncer à l'application provisoire de cet accord et à respecter les différentes étapes démocratiques à venir, en particulier le vote du Parlement européen.

Nous demandons à l'ensemble des députées et députés européens de prendre leur responsabilité pour préserver la souveraineté agricole européenne et protéger l'ensemble des agricultrices et agriculteurs de notre continent.

Enfin, nous savons pouvoir compter sur les députées et députés européens du groupe des Socialistes et démocrates qui se préparent à saisir la Cour de Justice de l'Union Européenne ce qui permettrait de suspendre le traité alors que le Président de la République n'a toujours pas actionné cette voie de recours.

Cet espace de dialogue est enfin mis en place sur la DNC.

**ÉCOUTER MON INTERVENTION**

**LIRE MA QUESTION ÉCRITE**

### DES ÉLÈVES DU COLLÈGE ETCHECOPAR DE SAINT-PALAIS EN VISITE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Après avoir visité le Parlement Européen à Bruxelles hier, j'ai été très heureux d'accueillir les élèves de 3ème du collège Etchecopar à Paris pour visiter l'Assemblée nationale !

Merci aux enseignants d'avoir organisé ce beau projet autour de la citoyenneté.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les élus de la circonscription et assister à une séance de l'Assemblée nationale.

Sur la DNC, les élèves ont également pu rencontrer les